



CABINET DU PRESIDENT

Emmanuel FEVRE
Tél : 04 50 42 65 09
Mail : efevre@ccpg.fr

N/Réf : IE/001851
Objet : SMMJ



CONSEIL GENERAL DE L'AIN
Monsieur Rachel MAZUIR
Président
45 avenue Alsace Lorraine
BP 114
01003 BOURG EN BRESSE

Gex, le 10 juillet 2014

Économie et emploi
Technoparc
Aménagement du territoire
Relations Frontalières
Eau et assainissement
Contrat de rivières
Gestion des déchets
Environnement
Réserve naturelle
Affaires culturelles
Fort l'Écluse
Développement touristique
Sentier et randonnée
Affaires sociales
Clic
Petite enfance
Contrat de sécurité
Point d'Accès au Droit
Développement des TIC

Monsieur le président,

C'est avec regret et amertume que, par voie de presse, j'ai pris connaissance de votre positionnement sur ma proposition de nouvelle gouvernance du Syndicat Mixte des Monts-Jura (SMMJ).

Regret, car manifestement vous semblez ne pas avoir entendu mon souhait d'instaurer un partenariat renouvelé avec votre assemblée ; partenariat qui aurait pu franchir une première étape au travers d'une entente sur un pôle majeur d'attraction du Pays de Gex comme du département de l'Ain.

Au contraire, vous évoquez « *une manœuvre... [d'élus qui] ...veulent tout gérer eux-mêmes, même les fonds du département* » relançant ainsi une polémique viciée sur l'origine de ces fonds et, partant, sur leur répartition discutable.

Amertume car, vous déclarant « *stupéfait [...] que l'on ne tienne pas compte du résultat d'une élection* », dénonçant à l'envie « *une manœuvre politicienne* » et vous targuant de « *soucis d'ouverture* », vous confirmez le mépris de la majorité départementale pour les élus du Pays de Gex et les électeurs qu'ils représentent.

Dois-je une nouvelle fois vous rappeler que notre conseil communautaire, dans sa grande majorité, n'a pas souhaité être représenté par M. Hubert Bertrand au SMMJ.

Dois-je une nouvelle fois vous faire observer que voulant imposer votre majorité à la présidence du SMMJ, votre instance a, pour la première fois, désigné parmi ses représentants un conseiller syndical n'appartenant pas à l'assemblée élue. N'avait-elle pas loisirs de désigner tout autre Conseiller Général issu de vos rangs ?

Dois-je une nouvelle fois faire appel à votre pragmatisme pour vous suggérer, à l'appui de la candidature de Mme Dominique Donzé, les vice-présidences de M. Bernard Vuailat (proposition que vous auriez pu identifier comme un premier signe d'ouverture puisque vous ne pouvez être sans ignorer que M. Vuailat appartient au groupe des « élus non alignés » du conseil communautaire et peut-être ainsi associé à la tendance politique de votre majorité) et de deux conseillers généraux.

Malheureusement, je crois que tout effort serait vain tant l'obstination est d'imposer non pas une vision commune, une politique partagée, mais bel et bien une personnalité en déclin.

Vous comprendrez aisément que je ne m'associe pas à la médiatisation à outrance de ces échanges tant je ne souhaite pas permettre à nos concitoyens de croire davantage que leur intérêt et celui du territoire qui leur est cher s'efface devant une ambition politique surannée.

Je formule néanmoins le vœu que cette incompatibilité de vues manifeste ne préfigure pas de la nature de nos échanges pour les quelques mois restant à votre mandature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Économie et emploi
Technoparcs
Aménagement du territoire
Relations Frontalières
Eau et assainissement
Contrat de rivières
Gestion des déchets
Environnement
Réserve naturelle
Affaires culturelles
Fort l'Écluse
Développement touristique
Sentier et randonnée
Affaires sociales
Clic
Petite enfance
Contrat de sécurité
Point d'Accès au Droit
Développement des TIC

Christophe BOUVIER

Le Président

